

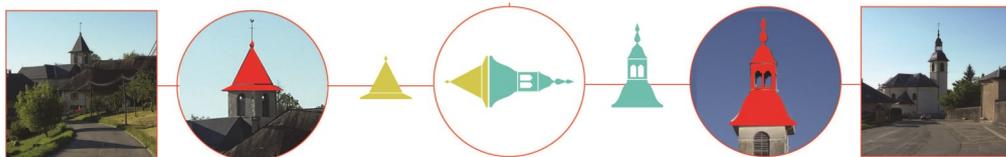
Une identité visuelle pour Saint-Offenge

Nous sommes fiers de vous présenter le résultat du travail visant à créer une identité visuelle pour notre commune, image qui se veut simple tout en témoignant du dynamisme de Saint-Offenge.

Cette nouvelle charte graphique imaginée par Pascal Riner de la société Holy Bear Design Graphic sera intégrée à notre futur site web, plus moderne et plus ergonomique, en cours de réalisation avec Sébastien Ruffer de la société Angle Web.

Saint-Offenge

Nous avons échangé avec eux à plusieurs reprises pour identifier les éléments représentatifs de la commune et voici comment nous sommes parvenus à ce résultat.



- l'emblème est dessiné avec les deux F,
- les deux clochers de la commune font la ligature et la liaison de ces deux F,
- les deux couleurs symbolisent les deux anciennes communes : Saint-Offenge Dessus et Saint-Offenge Dessous.

État d'avancement du projet de la nouvelle mairie



Le projet progresse comme prévu.

Le permis de construire a été accordé le 18 août dernier.

Nous avons reçu une réponse positive concernant les subventions du Conseil Départemental et de la DETR.

La prochaine étape consistera à lancer l'appel d'offres courant novembre.

Les dates à retenir :

Cérémonies du 11 novembre: 10h10 à Saint-Offenge Dessus et 10h30 à Saint-Offenge Dessous.
Du 20 novembre au 4 décembre : prêt du broyeur de Grand Lac (sur inscription en Mairie).
2 décembre: Téléthon.
10 décembre: repas de la commune (sur invitation).
20 janvier: vœux de la commune.

Un nouveau projet pour 2019 : rénovation de la salle des fêtes

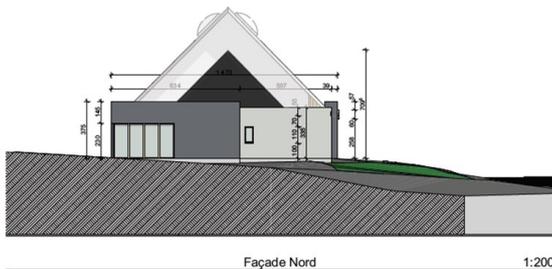


La salle des fêtes a maintenant plus de 35 ans. Il devient nécessaire de la remettre en état et surtout de la mettre aux normes sécurité et accessibilité.

Nous prévoyons de démolir la partie technique située au nord, et de reconstruire cet espace en l'agrandissant et en ajoutant une salle associative ainsi que des locaux de rangement.

Monsieur le Maire prévoit d'échanger avec les associations sur ce projet.

Plans préliminaires de l'avant-projet



Rappel citoyen: la route est un espace commun à respecter

Inutile de vous mentionner que les routes de notre commune sont étroites et sinueuses.

Nous voyons toutefois bien trop souvent des voitures rouler à vive allure sur ces mêmes routes.

Pensons aux enfants qui circulent à pied ou en vélo aux alentours de l'école ; sans parler de la traversée de nos chefs-lieux qui se fait malheureusement souvent à une vitesse déraisonnable.

Nous comptons donc sur vous pour faire preuve de prudence, d'autant plus avec l'arrivée des conditions hivernales.



Pensez à consulter le site web de la commune, mis à jour régulièrement.

Une nouvelle version du site web vous sera proposée prochainement.

Les coordonnées et horaires d'ouverture de la mairie :

Tél : 04 79 54 91 71 – Fax : 04 79 54 97 32

Courriel : mairie.saintoffenge@orange.fr

Site internet : www.mairie-stoffenge.fr

Ouverture du secrétariat :

Lundi, mardi et jeudi de 9h à 11h

Vendredi de 9h à 11h et de 16h45 à 19h